



Le 14 septembre 2018

Plus de 26,8 millions d'euros de fonds européens attribués par la Région aux Normands

Comme en 2017, les services de la Région restent mobilisés pour éviter le dégage­ment d'office, c'est-à-dire la perte de fonds européens. Ainsi, plus de 26,8 millions d'euros ont été attribués au titre des différents programmes européens gérés par la Région :

- Plus de 10,6 millions d'euros de FEDER (recherche, innovation, transition éner­gétique, tourisme, environnement et aménagement urbain),
- Plus de 1,6 millions d'euros de FSE (formation),
- Plus de 13,4 millions d'euros de FEADER (investissements agricoles, Mesures Agro-Environnementales et Climatiques, environnement).
- Près de 1,2 millions d'euros de FEAMP (Pêche et aquaculture).

A ce jour, les taux de programmation des programmes européens pour la période 2014-2020 s'élèvent :

- Pour le Fonds européen de développement régional (FEDER) / Fonds social européens (FSE), Initiative pour l'emploi des Jeunes (IEJ) gérés par la Région à :
 - 59,39 % pour le programme Calvados, Manche, Orne
 - 47,51% pour le programme Eure, Seine-Maritime
- Pour le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) à :
 - 67,14 % pour le programme Calvados, Manche, Orne
 - 50,83 % pour le programme Eure, Seine-Maritime
- Pour le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) à 46,80% pour la Normandie